



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 20 JUILLET 2015

Le 20 juillet 2015 à 19h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 10 juillet 2015

**Etaient présents** : Jean-Pierre BECK, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

**Absent ayant donné pouvoir** : Sylvain BERTHIER à Christian CRETIN.

**Absent** : Victor BONNOT

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Marinette PUECH.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 11

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 22 juin 2015.

### **1) Modification des tarifs de la salle communale**

Suite aux derniers investissements réalisés pour la salle communale, M. le Maire propose à l'assemblée de réviser les prix de la vaisselle. Celle-ci est comprise dans le prix de la location mais elle est facturée au locataire en cas de perte ou de casse. Il rappelle qu'un état des lieux est organisé avant et après toute location. Il précise également qu'une caution est systématiquement demandée au locataire lors de la remise des clés afin de se prémunir de tout autre dommage plus conséquent.

Le Conseil municipal fixe les nouveaux tarifs de la vaisselle et décide d'augmenter le montant de la caution à 600 € pour prendre en compte les récentes acquisitions matérielles (percolateur, frigo, vaisselle). Le prix des locations reste inchangé.

### **2) Forêt communale : travaux de reboisement prévus en parcelle 6a**

Conformément au document d'aménagement forestier, M. le Maire donne connaissance au Conseil municipal d'un projet de reboisement sur 3,10 ha à entreprendre dans la parcelle forestière 6a de la forêt communale relevant du régime forestier. Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme des travaux dont le montant estimatif total s'élève à la somme de 11 670,10 € HT.

Le Conseil municipal décide :

- de valider le projet technique et financier qui lui a été présenté ;
- de solliciter, dans le cadre de la mesure 8.6 du Programme de Développement Rural Bourgogne, l'octroi d'une aide financière de l'Union Européenne (FEADER) et du Conseil Régional de Bourgogne d'un montant de 4 668,04 €.

### **- Comptes-rendus de réunions :**

- Communauté de Communes Entre Saône et Grosne (M. CRETIN) : le fonctionnement de la commission culture sera indépendant de la commission des sports.

- Commission accessibilité (M. CZECH) : la demande de prorogation du délai de dépôt d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) a été refusée. La Commune devra donc déposer son dossier pour le 27 septembre prochain. Mme DARRAS apportera son soutien administratif et technique sur ce dossier.

- Syndicat des eaux (M. LEPONT) : Chaque année, le syndicat publie à destination des usagers un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable conformément à la réglementation en vigueur. Ce document est consultable en mairie par tous les administrés. En 2014, près de 455 076 m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés dans les nappes souterraines. Le syndicat évalue, toutefois, une perte de 190 000 m<sup>3</sup> de volume d'eau. Ce faible rendement du réseau de distribution (58 %) s'explique par l'existence de nombreuses fuites liées à la vétusté du réseau et certaines malfaçons. En outre, le matériel de détection des fuites date de 1993. Selon les analyses de l'ARS, l'eau d'alimentation est jugée conforme aux exigences de qualité en vigueur et en limite de qualité au niveau physicochimique (pesticides etc.).

- Réunion AGIR (Mme PUECH) : L'objectif de l'association est d'apporter des solutions à long terme pour limiter la pollution des eaux. M. BECOUSSE, Président de la CCESG, s'est engagé au cours de cette réunion à rencontrer la municipalité de Lons-le-Saunier qui a développé un partenariat intéressant avec les producteurs alimentaires locaux pour satisfaire les besoins de leur cantine scolaire. En échange, ces derniers s'engagent à ne pas recourir ou à limiter le recours à des produits phytosanitaires.

- SIVOS (Mme PUECH) : Le prestataire retenu pour les repas restera Bourgogne Repas pour la rentrée 2015. Les enfants de La Chapelle iront à la cantine à Nanton. Le midi, seuls ces derniers seront pris en charge par le bus scolaire. Il n'y aura également plus d'arrêt à Sully et à Tallant.

#### **- Questions et informations diverses :**

- Travaux bibliothèque : Suite à une infiltration d'eau, il a été nécessaire de remplacer une plaque de placoplatre. La question de repeindre entièrement la bibliothèque est apparue opportune avant d'entreprendre le ragréage du sol. Le Conseil approuve le devis de l'entreprise B. CASSARD pour un montant de 2 600 euros. A la suite de la réalisation de ces travaux, M. BERTHIER interviendra également pour modifier le seuil d'entrée afin d'éviter que l'eau ne s'infilte par temps de pluie.

- Armoire défibrillateur : le Conseil approuve le devis pour un montant de 655 € TTC. Le défibrillateur sera installé devant la porte du cabinet médical de la cure.

- Assistance technique pour le projet de réhabilitation de l'école du quart rameau : la première rencontre avec le CAUE aura lieu le lundi 14 septembre prochain en mairie.

- ADMR : L'association souhaiterait que la commune désigne un délégué pour assurer le lien entre l'ADMR et les administrés bénéficiaires de leurs interventions. Le Conseil désigne Mme PHILIPPON.

- Feu d'artifice du 2 août : M. BECK, M. LE DARD et M. ROBERT sont chargés de l'installation et du tir du feu d'artifice avec M. François BRENOT.

La séance est levée à 20h56.

## SIGNATURES

<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>
Pouvoir à M. CRETIN <b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
Absent <b>Victor BONNOT</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	